PREAVIS

DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N° 35/9.05 - Direction des travaux, énergies et services industriels

Objet : Demande d'un crédit de CHF 112'000.00 pour l'adaptation de l'arrêt de bus "Casino" en vue de la pose d'un abri, la mise en conformité de l'éclairage public de la rue du Casino et le remplacement des conduites industrielles dans l'emprise des travaux

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. PREAMBULE

En 2003, un préavis (N° 13/07) prévoyant cet objet avec celui demandant un crédit pour les aménagements routiers de la rue Louis-de-Savoie a été repoussé en 2005 pour des raisons de priorité et d'économie.

Arrêt de bus

L'arrêt de bus du "Casino" présente une configuration qui ne permet pas aux bus de s'aligner le long de la bordure. L'espace subsistant entre le trottoir et la plateforme du bus est trop souvent un obstacle, voire un véritable piège pour les personnes âgées ou handicapées ainsi que pour les poussettes.

Depuis la fermeture du passage couvert dans l'arcade du Centre culturel, les usagers ne bénéficient plus d'aucun abri lors de conditions météorologiques peu clémentes. Dans le cadre de la campagne de remplacement des abris de bus sur le territoire de Morges, la société qui en assure l'exploitation a porté à son programme un abri supplémentaire à cet endroit. Il s'agit ainsi d'améliorer le confort des nombreux usagers des Transports publics de Morges et environs (TPM) attendant l'arrivée d'un bus.

Pour éviter des interventions ultérieures sous des surfaces remises à neuf, les Services industriels ont prévu de remplacer les anciennes conduites d'eau potable et de gaz naturel qui datent d'environ 40 ans. Les conduites d'eau potable et de gaz naturel seront posées dans l'emprise du chantier en polyéthylène.

Eclairage public

Quant à l'éclairage public de la rue du Casino qui se présente sous la forme d'un luminaire suspendu, il a été raccordé d'une manière provisoire et sommaire lors des travaux de transformation des Anciennes Prisons. Des câbles d'alimentation passent sous la poutraison de bâtiments voisins. Ces mêmes voisins demandent que l'on enlève cette installation qu'ils avaient acceptée à bien plaire et à titre provisoire. Ces travaux permettront la mise en conformité de l'installation des luminaires sur la rue du Casino et l'alimentation électrique de l'éclairage de l'abri de bus ainsi que du distributeur de billets.

2. ASPECT TECHNIQUE

L'arrêt de bus "Casino" verra sa configuration adaptée à la trajectoire des bus. Le trottoir sera élargi de 1 m environ et les bordures reposées dans l'alignement du trottoir qui contourne actuellement la tourelle du bâtiment rue Louis-de-Savoie 41. Les pavés de cette zone seront remplacés par une structure en béton bitumineux renforcée, supportant les contraintes générées par les arrêts et démarrages des bus.

L'abri de bus sera posé par la société privée qui les exploite et à ses frais. Sa construction fera l'objet d'une enquête publique.

L'alimentation électrique se fera depuis la station de la Romande Energie, située au sud de la rue du Casino.

Trois candélabres, d'une hauteur de 4,5 m, seront posés sur le trottoir est de la rue du Casino, le long du tracé de la nouvelle conduite électrique.

Le réseau d'électricité, entre la station de la Romande Energie et l'abri de bus "Casino", est conçu de manière à pouvoir être réutilisé lors d'un réaménagement complet de la rue du Casino.

3. ASPECT FINANCIER

Devis estimatif des travaux

Arrêt	de	bus
-------	----	-----

 chaussée 20.0 x 5.0 x 285.00/m² C trottoir 15.0 x 5.5 x 110.00/m² C bordures 22.0 x 100.00/m² C 	CHF 1'500.00 CHF 28'500.00 CHF 9'075.00 CHF 2'200.00 CHF 4'500.00		
3	CHF 2'725.00		
. divers et imprévus <u>C</u>	CHF 1'500.00	CHF	50'000.00
 fourniture et pose d'un abri 		CHF	0.00
 signalisation, marquage au sol 		CHF	1'000.00
Conduites industrielles◆ travaux de génie civil◆ appareillage		CHF CHF	15'000.00 8'000.00
Eclairage public			
 travaux de génie civil 		CHF	28'000.00
appareillage		CHF	7'500.00
Frais divers ◆ géomètre, publications, etc.		CHF	2'500.00
Total, TVA comprise		CHF ·	112'000.00

Le projet et la direction des travaux seront exécutés par les Services techniques communaux, pour un montant de CHF 16'000.00.

La pose du couvert pour l'arrêt bus sera soumise à l'enquête publique.

4. CHARGES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION

L'amortissement des dépenses sera supporté par les avoirs disponibles ou, le cas échéant, par les comptes de crédit au taux d'intérêt en usage.

Au budget des dépenses d'investissements 2005 sous la rubrique "Casino, adaptation de l'arrêt de bus, pose d'un abri et alimentation électrique", il est prévu un montant de CHF 110'000.00.

Cette dépense n'engendrera pas de frais d'exploitation supplémentaires.

5. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 112'000.00 pour l'adaptation de l'arrêt de bus "Casino" en vue de la pose d'un abri, la réfection de l'éclairage public de la rue du Casino et le remplacement des conduites industrielles dans l'emprise des travaux;
- 2. de dire que ce montant de CHF 112'000.00 sera amorti, en règle générale, en 20 ans, à raison de CHF 5'600.00 par année, à porter en compte dès le budget 2006.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 août 2005.

le syndic le secrétaire

E. Voruz G. Stella

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 7 septembre 2005.

Première séance de la commission : mercredi 14 septembre 2005, à 18 h 30, à la salle des Pas perdus, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.